

District hydrographique international Rhin

Rapport partie A

K 30 Plan directeur 'Poissons migrateurs' Rhin :

franchissabilité vers l'amont à l'exemple du saumon et de la truite de mer / truite du lac de Constance

Rivières prioritaires pour poissons migrateurs

- accessible vers l'amont ou non accessible
- vers l'amont mais localement continue
- accessibilité restreinte vers l'amont
- non accessible vers l'amont
- inconnu

Évaluation de la franchissabilité vers l'amont pour :

- le saumon atlantique et la truite de mer
- la truite du lac de Constance

district hydrographique du Rhin

rivières (> 2 500 km²)

canaux (catégorie de bateaux ≥ Va)

lacs

frontières internationales

frontières nationales

limite de la zone de 1 mille marin

villes

